



PRÉFET DE L'AVEYRON

Synthèse des observations du public

OBJET : Arrêté fixant le plan de chasse du grand gibier pour la campagne 2019/2020

Rodez le 27 mai 2019,

Une consultation du public a été organisée sur le projet d'arrêté fixant le plan de chasse du grand gibier pour la campagne 2019/2020 en application de la loi N°2012-1480 du 27 décembre 2012, du 2 mai au 23 mai inclus soit 21 jours.

Elle s'est concrétisée par la mise en ligne sur le site Internet de l'État en Aveyron de la note de présentation et du projet d'arrêté.

Les avis et observations étaient recevables pendant toute la durée de consultation soit jusqu'au 23 mai 2019 inclus. Ils pouvaient être transmis :

- par courriel à l'adresse suivante ddt-seb@aveyron.gouv.fr
- par courrier à l'adresse suivante : D.D.T de l'Aveyron – Service Biodiversité Eau et Forêt – 9, rue de Bruxelles - BP 3370 - 12 033 Rodez cedex 09.

À l'issue de la consultation, il apparaît que les documents n'ont appelé ni remarque ni avis.

En conséquence, le projet d'arrêté est proposé à la signature sans modification.